

TITRES JEAN BRUGER

CAHIER DES CHARGES D'ACCUEIL DE LA COMPETITION

ECLAIREMENT : en conformité avec les dispositions de la FFTT

SONORISATION : non obligatoire

AIRES de JEU réglementaires

TABLES : - D'ARBITRAGE pour 2 personnes

COORDONNEES AFFICHEES des numéros de téléphone d'urgence (**Pompiers, Samu, Police Secours**)

POINT TELEPHONE PUBLIC ou PORTABLE

TABLES agréées FFTT : **12** pour une journée.

sur un seul site avec filets tendus et réglés selon les normes
numérotation des tables visible par le juge-arbitre et le public
marqueurs (tournés vers le public)
plaquettes et crayons fournis par le club.

BALLES : 3 étoiles, type et marque unique, **neuves, fournies par le club**

Un RESPONSABLE de l'ASSOCIATION pour la LOGISTIQUE

BUVETTE :

au minimum, boissons le samedi après-midi ou pour une demi-journée
boissons et sandwiches, le dimanche ou pour une journée complète

Gratuité pour Arbitres et Juge-Arbitres :

- 1 café et une boisson fraîche pour une demi-journée.
- 2 cafés, deux boissons fraîches et un sandwich pour une journée complète.

OUVERTURE et fermeture de la SALLE :

La salle sera ouverte au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début du pointage.
Elle sera fermée après **le départ effectif du dernier compétiteur dans le cas d'une compétition jeunes.**

REGLEMENT INTERIEUR

Les points particuliers du règlement intérieur propre au club organisateur devront être formalisés avec la réponse à l'appel d'offre.

RECOMPENSES aux JOUEURS

Pas de remise officielle, remises faites par le responsable des compétitions ou le Juge-Arbitre principal.